

ISOLATION DES COMBLES LAINE SOUFFLÉE, EN CLIMAT TROPICAL



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE FRANÇAISE



RÉUNION



MAYOTTE



OCTOBRE 2025

POURQUOI UN CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE ?

Dans un contexte d'évolution des pratiques et de mise en œuvre de systèmes de plus en plus exigeants, le développement d'outils d'autocontrôle et d'aide à la réception des travaux est essentiel pour accompagner les acteurs vers plus de qualité et une meilleure gestion des interfaces avec les autres intervenants, y compris le maître d'ouvrage.

Plus globalement, le développement des pratiques d'autocontrôle favorisera l'atteinte des performances recherchées lors des opérations de construction et de rénovation, en valorisent la pratique des professionnels.

COMMENT FONCTIONNE CE CALEPIN ?

- 1 Description du point à vérifier
- 2 Illustration d'explication
- 3 Points de vigilance
- 4 Répercussion de la non conformité
- 5 Phase de chantier concernée
- 6 Tests et modalités



Un programme à destination des professionnels ultramarins.

OMBREE un programme dédié aux professionnels de la construction financé par les CEE (Certificat d'Economie d'Energie). Il a pour but de participer à la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments ultramarins. Retrouvez tout les documents et vidéos relatifs à vos métiers dans la bibliothèque PERGOLA www.batiments-outremer.fr/pergola

PÉRIMÈTRE D'UTILISATION

Ce calepin et sa fiche d'autocontrôle sont à utiliser dans le cas d'installations collectives individualisées d'habitation.



Fiche d'autocontrôle synthétique détachable à remplir sur chantier.

Identification de l'entreprise, du chantier et de l'intervenant.

Points détaillés et développés dans le calepin.

Commentaires

CONCEPTION



PHASE 1 ○—○—○—○



1 VISITE TECHNIQUE ET ÉTAT PARASITAIRE

Une visite technique préalable est effectuée avec une analyse de l'état parasitaire de la charpente. Une recherche d'infiltrations, de défaut d'étanchéité ou de condensation est réalisée.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

Le traitement des désordres liés à l'humidité est un préalable obligatoire avant toute pose d'isolation.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

✓ Sécurité

❑ Confort

❑ Performances

❑ Durée de vie

❑ Autre

2 ACCÈS COMBLE

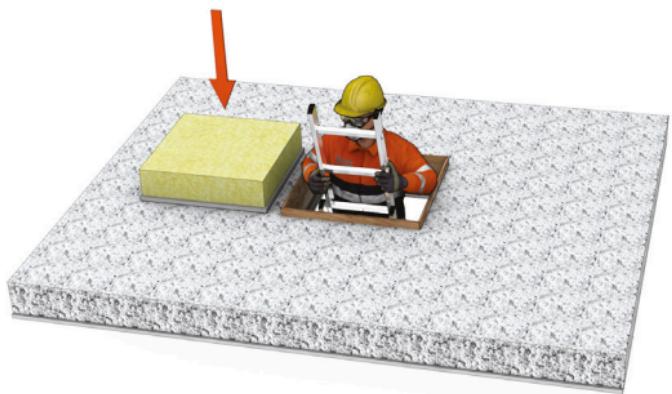
Présence d'un accès au comble (trappe, escalier escamotable, ouverture dans mur pignon).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

Le comble doit être accessible avant intervention et le rester par la suite.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



3 AMÉNAGEMENT PRÉSENT DU COMBLE

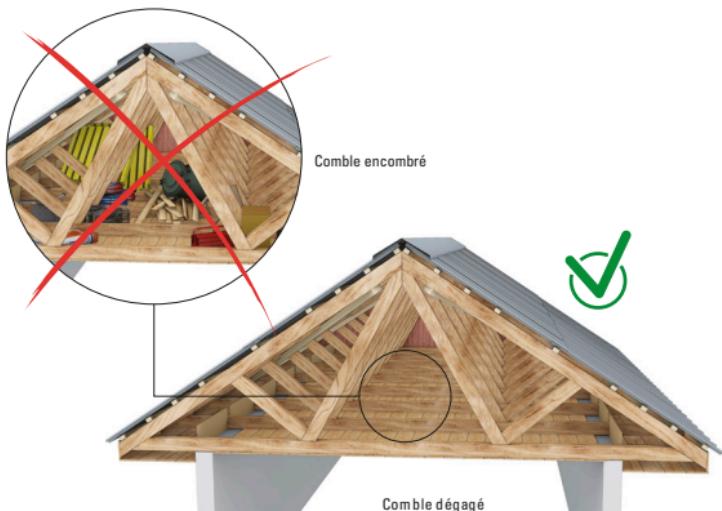
Le comble ne présente pas d'objet encombrant.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

Si réintégration en vrac des objets, risque de détérioration de performance de l'isolant.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

4 AÉRATION COMBLE

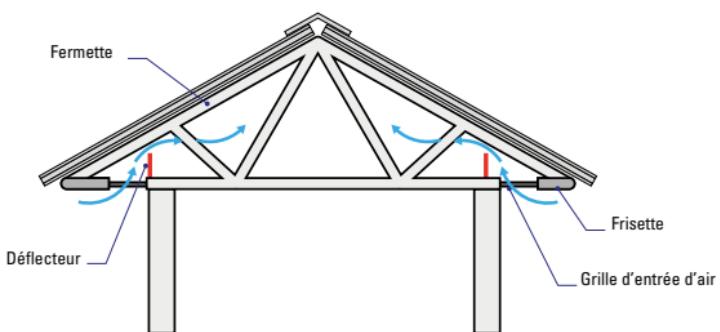
Présence d'une ventilation permanente au niveau des combles (une ventilation naturelle par l'intermédiaire de grilles ou entrées d'air)

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

L'excès d'humidité dans le comble peut créer des désordres.

Déflecteurs à prévoir pour empêcher l'obstruction des aérations

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTÔRLE

ISOLATION DES COMBLES LAINE SOUFFLÉE

5 CHOIX PROCÉDÉ D'ISOLATION

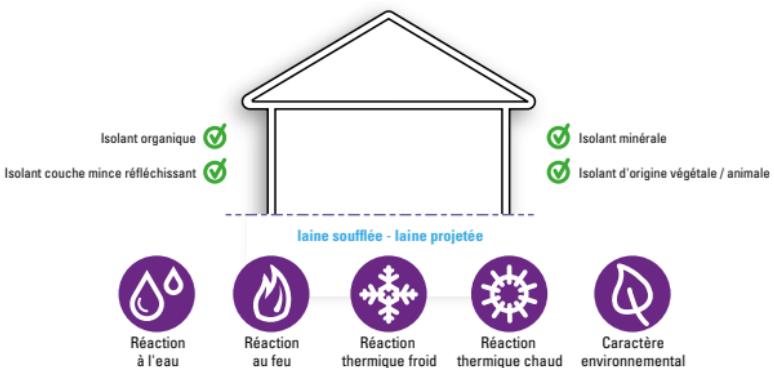
Information du client sur le choix du procédé d'isolation : dépose éventuelle, performance thermique, épaisseur, type d'isolant...?

Mode de contrôle :



Visuel

Présentation des procédés et produits



POINTS DE VIGILANCE

Présentation d'un produit en adéquation avec les besoins.

Les solutions bio-sourcées présentent des caractéristiques différentes par rapport aux solutions minérales.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

6 IMPACT ISOLATION CHAUD

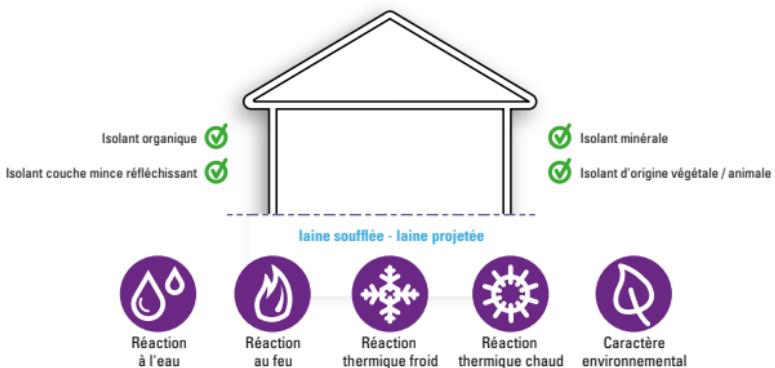
Une information sur l'impact de l'isolation thermique en climat tropicale/équatoriale a été faite.

Mode de contrôle :



Visuel

Présentation des procédés et produits



POINTS DE VIGILANCE

Si le local isolé est climatisé, il est recommandé d'installer un pare-vapeur côté comble afin de limiter les risques de condensation.

Si le local fonctionne en ventilation naturelle, la position du pare-vapeur présente moins d'intérêt.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure

Mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



7

AIDES ÉLIGIBLES

Les travaux peuvent être éligibles à des aides financières, les justificatifs sont prévus par l'entreprise (mentions obligatoires sur le devis).

Mode de contrôle :



Visuel

Vérification du devis



POINTS DE VIGILANCE

Le cadre des aides doit être clairement expliqué. Certains dispositifs peuvent être intégrés en remise sur devis par l'installateur ; d'autres doivent être actionnés et récupérés directement par le bénéficiaire.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

PRÉPARATION DE CHANTIER



PHASE 2 1 ● ● ● ●

CALEPIN D'AUTOCONTÔRLE
ISOLATION DES COMBLES Laine SOUFFLÉE

8 BOITIER ÉLECTRIQUE

Une réhausse et fixation des boitiers électriques ainsi qu'une protection des spots lumineux intégrés au plafond est prévu.

Mode de contrôle :



Visuel

Sur site, équipement à mettre en place



POINTS DE VIGILANCE

Les boitiers électriques et spots lumineux ne doivent pas être enfouis dans l'isolant.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



SUPPORT

Le support est continu et ne présente ni trous ni fentes ouvertes (à l'exception des passages de câbles électriques) susceptibles de nuire à l'isolation.

Mode de contrôle :



Visuel

Sur site, équipement à mettre en place



POINTS DE VIGILANCE

Un lambris ajouré ou percé devra être recouvert d'une membrane avant de recevoir l'isolant.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



10 TYPE PLAFOND ET CHARGE

Le type de plafond suspendu (en plaque de plâtre, lambri PVC, dalle 60x60) est dimensionné pour supporter la masse de l'isolant ou renforcé le cas échéant.

Mode de contrôle :



Test

Sur site, équipement à mettre en place



POINTS DE VIGILANCE

Le renforcement de l'ossature du plafond doit être prévu en préparation de chantier avec les autres corps d'état.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

Sécurité

Confort

Performances

Durée de vie

Autre



11

SÉCURITÉ INCENDIE

Parois supports, isolant et parement conformes au regard des risques en cas d'incendie.

Mode de contrôle :



Visuel

Sur site, équipement à mettre en place



MATIÈRES IMFLAMMABLES



POINTS DE VIGILANCE

Selon réglementation AM8, application d'un isolant A2-s2, d0 ou protégé par :

- un écran PF30 pour les ERP
- un écran PF15 pour les habitations (familles 1 et 2)
- un écran PF30 pour les habitations (familles 3 et 4)

Selon le code du travail (locaux d'activités), pour une hauteur libre sous plafond > 8m, l'isolant doit être au moins de classement M1 si il n'est pas protégé et moins si présence d'un écran thermique.

Impact principal du défaut

Sécurité

Confort

Performances

Durée de vie

Autre

12 EQUIPEMENTS

Un chemin technique est prévu dans le comble pour notamment l'accès aux équipements nécessitant une maintenance (groupe VMC, bouclage ECS).

Mode de contrôle :



Visuel

Sur site, équipement à mettre en place



POINTS DE VIGILANCE

L'entreprise doit prévoir un accès sur l'ensemble du comble pour :

- mettre en place son isolant,
- assurer la maintenance d'appareils.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

- | | |
|--------------------------|--------------|
| <input type="checkbox"/> | Sécurité |
| <input type="checkbox"/> | Confort |
| <input type="checkbox"/> | Performances |
| <input type="checkbox"/> | Durée de vie |
| <input type="checkbox"/> | Autre |

13 STOCKAGE MATERIAUX

L'isolant peut être stocké à l'abri du soleil et de l'humidité.

Mode de contrôle :



Visuel

Stockage produit



POINTS DE VIGILANCE

L'ensemble des isolants présente une sensibilité à l'humidité.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



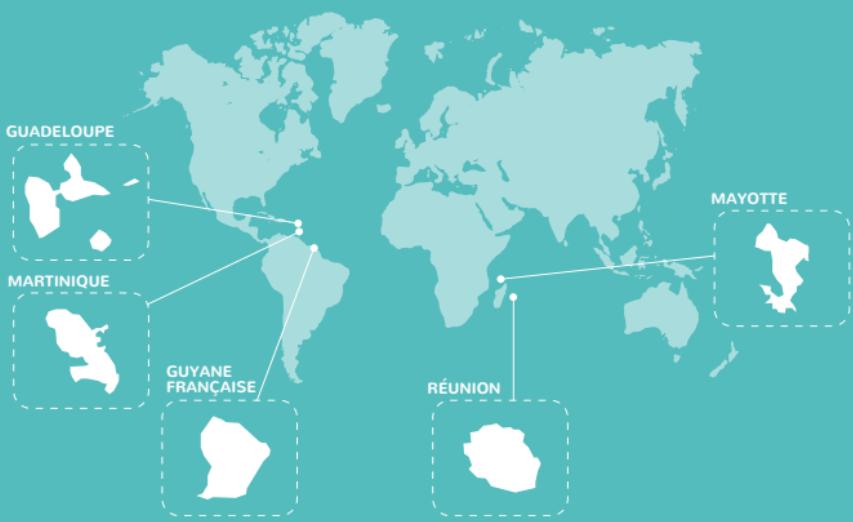
Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



TRAVAUX



PHASE 3

CALEPIN D'AUTOCONTROLE
ISOLATION DES COMBLES Laine SOUFFLEE

14 PIGE

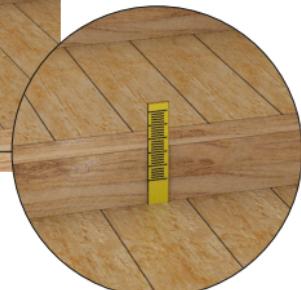
L'installation de piges d'épaisseurs (4 piges pour 100 m²) est visible depuis l'accès aux combles.

Mode de contrôle :



Visuel

Mesure effective sur site



POINTS DE VIGILANCE

En logement, la résistance thermique minimale requise est de 1,5 m².°K/W soit 8 cm d'isolant. En tertiaire, la résistance thermique minimale requise est de 1,2 m².°K/W soit 6 cm d'isolant (non tassé).

EN CAS DE NON CONFORMITE :

 MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

15 PROTECTION MATERIEL ÉLECTRIQUE

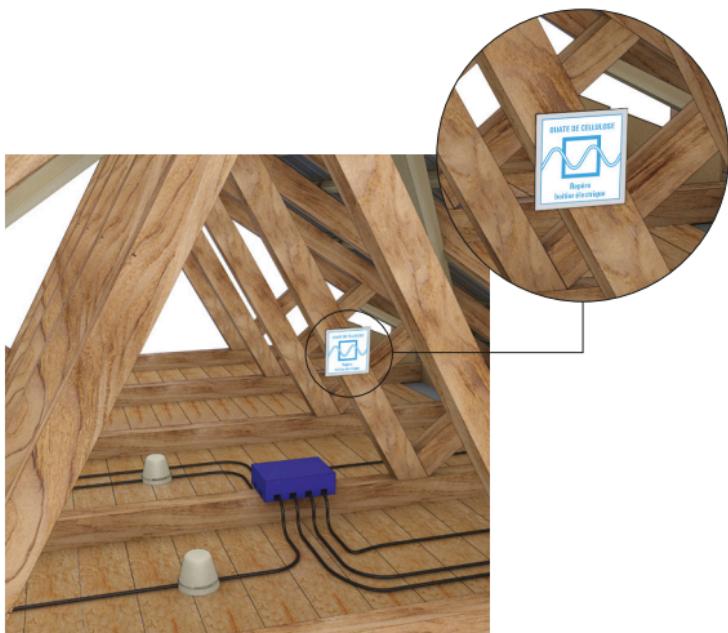
Les matériels électriques pouvant créer une source de chaleur sont protégés ou déplacés.

Mode de contrôle :



Visuel

Mesure effective sur site



POINTS DE VIGILANCE

Mise en place de capot de réaction au feu A2-s2, d0 ou M0.

Repérage du matériel à l'aide d'affiche ou de borne.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

Sécurité

- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



16 ARRÊTOIR

Présence d'un arrêteoir rigide de hauteur dépassant de 10 cm celle de l'isolation soufflée

Mode de contrôle :



Mesure

Mesure effective sur site



POINTS DE VIGILANCE

Cette arrêteoir permet de maintenir les ventilation du comble en place et de ne pas isoler des zones sans intérêt thermique :

- surplomb d'une terrasse ouverte,
- débord périphérique de toiture.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



17

RÉHAUSSE
DE TRAPPE

Le chevêtre de la trappe d'accès est réhaussé le cas échéant.

Mode de contrôle :



Visuel

Mesure effective sur site



POINTS DE VIGILANCE

La réhausse périphérique de la trappe est rigide et surplombe de 10 cm minimum le niveau fini de l'isolation.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

 MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



18 TRAPPE ISOLATION

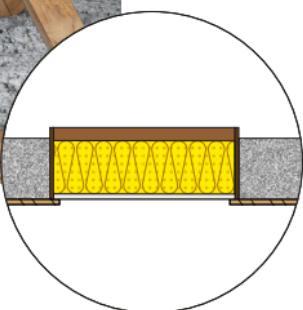
La trappe d'accès comporte un isolant semi-rigide de performance thermique au moins égale à celle du plancher en partie courante.

Mode de contrôle :



Mesure

Mesure effective sur site



EN CAS DE NON CONFORMITE :

MAJEURE

mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

19

PARE-VAPEUR

Au dessus des zones climatisées, le pare-vapeur est installé côté comble.

Mode de contrôle :



Visuel

Mesure effective sur site



POINTS DE VIGILANCE

Si non effectué, un risque de condensation est présent avec la possibilité d'une détérioration prématuée des caractéristiques de l'isolant.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION



PHASE 4 1 2 3 4

CALEPIN D'AUTOCONTÔLE
ISOLATION DES COMBLES Laine SOUFFLÉE

20

POSE ISOLANT

L'isolant posé est conforme au devis (nature, homogénéité, épaisseur, caractéristiques).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

 MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

21 NETTOYAGE

Le chantier est replié et nettoyé.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

Dépose des accès temporaires. Tri des déchets de chantier. Nettoyage des locaux adjacents.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



22

SIGNALÉTIQUE
ÉLECTRIQUE
ET RISQUE INCENDIE

Les boîtes de dérivation électrique sont repérées. Ouate de cellulose : une étiquette signalétique est mise en place à proximité du tableau électrique.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

Cette étiquette précise que l'isolant des combles est un isolant en vrac, qu'il est interdit de placer des sources de chaleur au contact direct de l'isolant et qu'il est obligatoire de couvrir tout luminaire encastré avec un capot spécial.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

 MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

 Sécurité Confort Performances Durée de vie Autre

23 ETIQUETTES SAC D'ISOLANT

Présence de la fiche de fin de chantier à proximité de la trappe d'accès, avec les étiquettes de sacs d'isolant.

Mode de contrôle :



Visuel

Documentation



POINTS DE VIGILANCE

Vérifier sur la fiche technique de l'isolant le ratio de sac/surface en fonction de la résistance thermique souhaitée.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTÔRLE
ISOLATION DES COMBLES Laine SOUFFLÉE24 FICHE
D'AUTOCONTÔRLE

La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

Mode de contrôle :



Visuel

Documentation



EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

FICHE D' AUTOCONTROLE
ISOLATION DES COMBLES Laine SOUFFLEE

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

VISITE TECHNIQUE ET ETAT PARASITAIRE	1 Une visite technique préalable est effectuée avec une analyse de l'état parasitaire de la charpente. Une recherche d'infiltrations, de défaut d'étanchéité ou de condensation est réalisée.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
ACCÈS COMBLE	2 Présence d'un accès au comble (trappe, escalier escamotable, ouverture dans mur pignon).	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
AMÉNAGEMENT PRÉSENT DU COMBLE	3 Le comble ne présente pas d'objet encombrant.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
AÉRATION COMBLE	4 Présence d'une ventilation permanente au niveau des combles (une ventilation naturelle par l'intermédiaire de grilles ou entrées d'air)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
CHOIX PROCÉDÉ D'ISOLATION	5 Information du client sur le choix du procédé d'isolation : dépose éventuelle, performance thermique, épaisseur, type d'isolant...?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
IMPACT ISOLATION CHAUD	6 Une information sur l'impact de l'isolation thermique en climat tropicale/équatoriale a été faite.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
AIDES ÉLIGIBLES	7 Les travaux peuvent être éligibles à des aides financières, les justificatifs sont prévus par l'entreprise (mentions obligatoires sur le devis).	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

BOITIER ÉLECTRIQUE	8 Une réhausse et fixation des boitiers électriques ainsi qu'une protection des spots lumineux intégrés au plafond est prévu.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
SUPPORT	9 Le support est continu et ne présente ni trous ni fentes ouvertes (à l'exception des passages de câbles électriques) susceptibles de nuire à l'isolation.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
TYPE PLAFOND ET CHARGE	10 Le type de plafond suspendu (en plaque de plâtre, lambri PVC, dalle 60x60) est dimensionné pour supporter la masse de l'isolant ou renforcé le cas échéant.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
SÉCURITÉ INCENDIE	11 Parois supports, isolant et parement conformes au regard des risques en cas d'incendie.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
EQUIPEMENTS	12 Un chemin technique est prévu dans le comble pour notamment l'accès aux équipements nécessitant une maintenance (groupe VMC, bouclage ECS).	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
STOCKAGE MATERIAUX	13 L'isolant peut être stocké à l'abri du soleil et de l'humidité.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

PIGE	14 L'installation de piges d'épaisseurs (4 piges pour 100 m ²) est visible depuis l'accès aux combles.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PROTECTION MATERIEL ÉLECTRIQUE	15 Les matériels électriques pouvant créer une source de chaleur sont protégés ou déplacés.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
ARRÊTOIR	16 Présence d'un arrêteoir rigide de hauteur dépassant de 10 cm celle de l'isolation soufflée	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
RÉHAUSSE DE TRAPPE	17 Le chevêtre de la trappe d'accès est réhaussé le cas échéant.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
TRAPPE ISOLATION	18 La trappe d'accès comporte un isolant semi-rigide de performance thermique au moins égale à celle du plancher en partie courante.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PARE-VAPEUR	19 Au dessus des zones climatisées, le pare-vapeur est installé côté comble.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

FICHE D' AUTOCONTROLE
ISOLATION DES COMBLES Laine SOUFFLEE

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

VISITE TECHNIQUE ET ETAT PARASITAIRE

- 1 Une visite technique préalable est effectuée avec une analyse de l'état parasitaire de la charpente. Une recherche d'infiltrations, de défaut d'étanchéité ou de condensation est réalisée.



ACCÈS COMBLE

- 2 Présence d'un accès au comble (trappe, escalier escamotable, ouverture dans mur pignon).



AMÉNAGEMENT PRÉSENT DU COMBLE

- 3 Le comble ne présente pas d'objet encombrant.



AÉRATION COMBLE

- 4 Présence d'une ventilation permanente au niveau des combles (une ventilation naturelle par l'intermédiaire de grilles ou entrées d'air)



CHOIX PROCÉDÉ D'ISOLATION

- 5 Information du client sur le choix du procédé d'isolation : dépose éventuelle, performance thermique, épaisseur, type d'isolant...?



IMPACT ISOLATION CHAUD

- 6 Une information sur l'impact de l'isolation thermique en climat tropicale/équatoriale a été faite.



AIDES ÉLIGIBLES

- 7 Les travaux peuvent être éligibles à des aides financières, les justificatifs sont prévus par l'entreprise (mentions obligatoires sur le devis).



✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

BOITIER ÉLECTRIQUE

- 8 Une réhausse et fixation des boitiers électriques ainsi qu'une protection des spots lumineux intégrés au plafond est prévu.



SUPPORT

- 9 Le support est continu et ne présente ni trous ni fentes ouvertes (à l'exception des passages de câbles électriques) susceptibles de nuire à l'isolation.



TYPE PLAFOND ET CHARGE

- 10 Le type de plafond suspendu (en plaque de plâtre, lambri PVC, dalle 60x60) est dimensionné pour supporter la masse de l'isolant ou renforcé le cas échéant.



SÉCURITÉ INCENDIE

- 11 Parois supports, isolant et parement conformes au regard des risques en cas d'incendie.



EQUIPEMENTS

- 12 Un chemin technique est prévu dans le comble pour notamment l'accès aux équipements nécessitant une maintenance (groupe VMC, bouclage ECS).



STOCKAGE MATERIAUX

- 13 L'isolant peut être stocké à l'abri du soleil et de l'humidité.



✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

PIGE

- 14 L'installation de piges d'épaisseurs (4 piges pour 100 m²) est visible depuis l'accès aux combles.



PROTECTION MATERIEL ÉLECTRIQUE

- 15 Les matériels électriques pouvant créer une source de chaleur sont protégés ou déplacés.



ARRÊTOIR

- 16 Présence d'un arrêteoir rigide de hauteur dépassant de 10 cm celle de l'isolation soufflée



RÉHAUSSE DE TRAPPE

- 17 Le chevêtre de la trappe d'accès est réhaussé le cas échéant.



TRAPPE ISOLATION

- 18 La trappe d'accès comporte un isolant semi-rigide de performance thermique au moins égale à celle du plancher en partie courante.



PARE-VAPEUR

- 19 Au dessus des zones climatisées, le pare-vapeur est installé côté comble.



FICHE D' AUTOCONTROLE
ISOLATION DES COMBLES Laine SOUFFLEE

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

VISITE TECHNIQUE ET ETAT PARASITAIRE

- 1** Une visite technique préalable est effectuée avec une analyse de l'état parasitaire de la charpente. Une recherche d'infiltrations, de défaut d'étanchéité ou de condensation est réalisée.



ACCÈS COMBLE

- 2** Présence d'un accès au comble (trappe, escalier escamotable, ouverture dans mur pignon).



AMÉNAGEMENT PRÉSENT DU COMBLE

- 3** Le comble ne présente pas d'objet encombrant.



AÉRATION COMBLE

- 4** Présence d'une ventilation permanente au niveau des combles (une ventilation naturelle par l'intermédiaire de grilles ou entrées d'air)



CHOIX PROCÉDÉ D'ISOLATION

- 5** Information du client sur le choix du procédé d'isolation : dépose éventuelle, performance thermique, épaisseur, type d'isolant...?



IMPACT ISOLATION CHAUD

- 6** Une information sur l'impact de l'isolation thermique en climat tropicale/équatoriale a été faite.



AIDES ÉLIGIBLES

- 7** Les travaux peuvent être éligibles à des aides financières, les justificatifs sont prévus par l'entreprise (mentions obligatoires sur le devis).



✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

BOITIER ÉLECTRIQUE

- 8** Une réhausse et fixation des boitiers électriques ainsi qu'une protection des spots lumineux intégrés au plafond est prévu.



SUPPORT

- 9** Le support est continu et ne présente ni trous ni fentes ouvertes (à l'exception des passages de câbles électriques) susceptibles de nuire à l'isolation.



TYPE PLAFOND ET CHARGE

- 10** Le type de plafond suspendu (en plaque de plâtre, lambri PVC, dalle 60x60) est dimensionné pour supporter la masse de l'isolant ou renforcé le cas échéant.



SÉCURITÉ INCENDIE

- 11** Parois supports, isolant et parement conformes au regard des risques en cas d'incendie.



EQUIPEMENTS

- 12** Un chemin technique est prévu dans le comble pour notamment l'accès aux équipements nécessitant une maintenance (groupe VMC, bouclage ECS).



STOCKAGE MATERIAUX

- 13** L'isolant peut être stocké à l'abri du soleil et de l'humidité.



✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

PIGE

- 14** L'installation de piges d'épaisseurs (4 piges pour 100 m²) est visible depuis l'accès aux combles.



PROTECTION MATERIEL ÉLECTRIQUE

- 15** Les matériels électriques pouvant créer une source de chaleur sont protégés ou déplacés.



ARRÊTOIR

- 16** Présence d'un arrêteoir rigide de hauteur dépassant de 10 cm celle de l'isolation soufflée



RÉHAUSSE DE TRAPPE

- 17** Le chevêtre de la trappe d'accès est réhaussé le cas échéant.



TRAPPE ISOLATION

- 18** La trappe d'accès comporte un isolant semi-rigide de performance thermique au moins égale à celle du plancher en partie courante.



PARE-VAPEUR

- 19** Au dessus des zones climatisées, le pare-vapeur est installé côté comble.



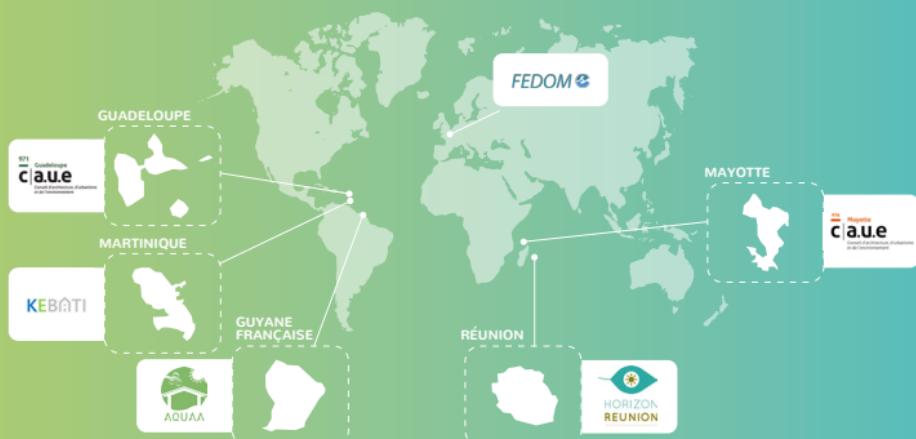
www.pergola-outremer.fr



Ce calepin d'auto-contrôle est à destination des professionnels, il a pour objectif de proposer un outil pratique et opérationnel pour améliorer les pratiques et la qualité de la construction ultramarine. Il décrit et illustre chaque point d'autocontrôle d'un élément technique installé sur chantier.

Des fiches synthétiques d'autocontrôle détachables sont disponibles en fin de calepin pour faciliter leur utilisation

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME OMBREE



Piloté par :



Financé par :

